



DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

« Le Noël du futsal » Samedi 17 décembre à Vaison-la-Romaine, Camaret ou Sorgues.

ÉDITION
2022

LE NOËL DU FUTSAL

PLATEAUX U7/U9



PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 20

DU 16 Décembre 2022

COMITE DE DIRECTION



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 12 Décembre 2022

Présents : MMES NICOLAS – MACARIO - MM. SERRE - BENOIT - BERTHELOT - MANIERE - GUIGUE – RANC - MAKHECHOUCHE

Excusés : MME GARCIA MM. AJJANI – GHZAL - ALLIO - ABOU KHALIL – BOUVERAT - IASIO

Assiste : M. SMITH (Président de la Commission des Arbitres)

Comité de Direction

• **M. Etienne RIPPERT** démissionne de toutes ses fonctions au sein du District Grand Vaucluse pour convenance personnelle.

• Le Comité de Direction a voté à l'unanimité le non-paiement d'un constat d'huissier rédigé sans son accord.

Commission des Arbitres

Le Comité de Direction nomme :

- **M. Hicham AJJANI** en tant qu'arbitre en Activité au sein de la Commission des Arbitres
- **M. Angélique MANCINI** en tant que représentant d'un club n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage.

Finales Féminines

Suite à la candidature du Club d'ETOILE D'AUBUNE pour organiser les finales féminines, le comité de direction valide la demande.

Les finales des coupes féminines seront organisées par le club d'ETOILE D'AUBUNE.

Finale Coupe du Monde

Suite à la Finale de la Coupe du Monde qui aura lieu Dimanche 18 Décembre 2022 à 16H00, le Comité de Direction a pris la décision suivante le coup d'envoi des matchs de Dimanche après-midi aura lieu à 12h30.

Les clubs ayant déjà convenue d'un horaire différent ne sont pas impactés par cette décision

Fermeture District Grand Vaucluse

Le District Grand Vaucluse sera fermé pendant la trêve hivernale du **Vendredi 23 Décembre 2022 au Mardi 3 Janvier 2023 (09h30)**

Michel SERRE
Président

Alain BERTHELOT
Secrétaire général

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, **AVANT le début des compétitions**.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

CLUBS BENEFICIAANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2022/2023

LISTE DES CLUBS BENEFICIAANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45
(Règlements Généraux de la FFF).



Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2021/2022 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

- LES ANGLÉS EMAF - D3
- AC VEDENE LE PONTET – D1
- AUTRE PROVENCE US
- ISLE BC – D2
- SORGUES ESP – D4
- CALAVON FC- D3
- CHATEAURENARD FA – D1
- ST ETIENNE DU GRES – D4
- GRAVESON ENT - D3

LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ST DIDIER PERNES– D2
- AVIGNON AC – U14R / SENIOR FEMININE R1
- CAVAILLON ARC – D2
- VAL DURANCE FA – D2

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 12 Décembre 2022

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO, M. BARRERA.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D3 :

Poule A

Le match N° 24891872 : MONDRAGON / VIOLES du 18/12 se jouera à 13h00

Poule B

Le match N° 24892020 : RASTEAU / PROVENCE RC du 20/11 pourra se jouer le Samedi 17/12 à 15H00

D2 :

Poule A

Le match N° 24983791 : CAUMONT / SERIGNAN du 18/12 se jouera à 11H00

Poule B

Le match N° 24983346 GORDES – BC ISLE du 18/12 est remis à une date ultérieure (Gordes pris en coupe)

D4 :

Poule D

Le match N° 24892873 : GRAVESON / CAUMONT du 18/12 se jouera à 12h30

SECTEUR COUPE

Suite à décision de la CSR en coupe de l'ESPERANCE il faut lire :

N°25460370 : ROGNONAS / BEDARRIDES le 18/12 à 12h.

Et MALAUCENE / AUTRE PROVENCE le 18/12 à 13h.

Coupe de l'ESPERANCE du 18/12.

Le match N° 25460373 : AC VEDENE LE PONTET 3 / SP.C. GADAGNIEN 2 est avancé au Samedi 17/12 Stade de la BANASTIERE à 15h30.

Coupe ULYSSE FABRE du 18/12.

Le match N° 25460363 : AC VEDENE LE PONTET 2 / GORDIENNE ESPERANCE 1 se jouera à 12h30 Stade MONTBORD

A l'attention des clubs ayant des matchs en retard

Coupe Roumagoux : MONDRAGON / LES VIGNERES

Coupe de l'espérance : ST DIDIER PERNES OU ST JEAN DU GRES / PERTUIS.

Vu le retard pris en championnat et le manque de date disponibles il faudra trouver une solution pour jouer en semaine.
Nous laissons aux clubs le temps de s'entendre avant que la commission prenne une décision (le plus tôt sera le mieux)



COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 13 Décembre 2022

Présents : M. BES, M. ZANDOMENEGHI, Mme WIDORSKI.

Excusées : M. LE GALL, ZAFRA, VIDAL, Mme NOVELLI.

Assiste à la séance : Mme BERNARD

CORRESPONDANCE

BC ISLES : Lu et pris note de votre courrier

AC AVIGNON : Lu et pris note de votre engagement à l'action « TOUTES FOOT »

O. BARBENTANE : Lu et pris note de votre demande d'accueillir le rassemblement U6F à U9F le 14/01/23

SECTEUR CHAMPIONNATS

CHAMPIONNAT SENIOR F A 11

Le match N° 25420399 du 20/11/2022 AC AVIGNON 2 – ETOILE D'AUBUNE 1 se jouera le 15/01/2023

Le match N° 25420397 FC ENTRAIGUES 1- O. EYRAGUES 1 se jouera le 15/01/2023

Le match N° 25420403 FC MONTEUX-FC ENTRAIGUES se jouera le 12/02/2023

Le match N° 25420404 ETOILE D'AUBUNE-O. EYRAGUES 1 se jouera le 12/02/2023

Le match N° 25420622 LES ANGLÉS EMAF-ENTCAVAILLON-CALAVON FC se jouera le 12/02/2023

REFERENTS DE LA COMMISSION :

Mme NOVELLI Sylvette 06.16.79.39.44 / Mr BES Erick 06.86.79.21.40

CHAMPIONNAT SENIOR F A 8

Tous les matchs Seniors à 8 du 04/12/22 se joueront le 26/02/23

Le match N°25421440 du 26/02/2023 C O CABANNAIS- DENTELLE FC est reporté au 19/02/23

Le match N°25421456 du 08/01/2023 ETOILE D'AUBUNE – AC VALAYANS se jouera à 10h30 à Lorient

REFERENTS DE LA COMMISSION :

Mme NOVELLI Sylvette 06.16.79.39.44 / Mr BES Erick 06.86.79.21.40

CHAMPIONNAT U18 F A 8

Le match N° 25251231 du 17/12/22 ST DIDIER PERNES – US CADEROUSSE se jouera le 04/02/23

Le match N° 25251235 du 03/12/22 US TOURAIN 1 – AS RASTEAU se jouera le 07/01/2023

Le match N° 25251236 du 03/12/22 US CADEROUSSE – FC CARPENTRAS se jouera le 07/01/2023

TOUS LES MATCHS DU 10/12/22 SONT REPORTES AU 28/01/23

LA COUPE GRIOLET DU 10/12/22 EST REPORTEE AU 17/12/22

REFERENT DE LA COMMISSION :

MR ZAFRA Anthony 07.64.16.18.33

CHAMPIONNAT U15 F A 8

Le match N°25418337 du 03/12/22 FC CHEVAL BLANC - ETOILE D'AUBUNE faire proposition pour une date un mercredi

Le match N°25418371 du 03/12/22 RCB BOLLENE – AC AVIGNON Faire proposition pour une date un mercredi

Le match N°25422189 du 03/12/22 ST JEAN DU GRES FONTVIELLE- US CADEROUSSE faire proposition pour une date un mercredi

Le match N°25418334 du 26/11/22 ETOILE D'AUBUNE – AS RASTEAU se jouera le 14/12/2022 à 15H au stade de Lorient du Comtat

Le match N°25422187 du 26/11/22 FC CARPENTRAS - ST JEAN DU GRES FONTVIELLE se jouera le 21/12/2022 à 15H à Carpentras



TOUS LES MATCHS DU 17/12/22 SE JOUERONT LE 25/02/2023

LA COUPE GRANDVAUCLUSE DU 10/12/2022 EST REPORTEE AU 17/12/2022

REFERENT DE LA COMMISSION :
MR LE GALL Alain 06.86.23.10.69

CHAMPIONNAT U13 F A 8

LA JOURNEE 3 DE LA POULE B EN U13 F A 8 EST ANNULEE, LES MATCHS NE SERONT PAS REPORTEES

Le match N° 25437230 du 10/12/22 EYGALIERES MOLLEGES 1 – AS RASTEAU 1 reporté au 14/01/2023

Le match N° 25441002 du 10/12/22 AC AVIGNON- FC ST REMY se jouera le 21/01/23

Le match N°25437245 du 03/12/22 ST JEAN DU GRES FONTVIELLE- AC VEDENE-LE PONTET FAIRE PROPOSITION POUR UNE DATE UN MERCREDI

Le match N°25440997 du 03/12/22 FC ST REMY/ LES MINOTS DU VASIO se jouera le 14/01/23

Le match N°25437247 du 03/12/22 VENTOUX SUD FCMB – FC CHEVAL BLANC FAIRE PROPOSITION POUR UNE DATE UN MERCREDI

REFERENT DE LA COMMISSION :
M ZANDOMENEGHI Oscar 04.90.37.72.08 (avec répondeur) / Mme WIDORSKI Virginie

TIRAGES AU SORT

COUPE CHABAS : 1^{ER} TOUR 05/02/2023 (REPORT)

FC AUREILLOIS / FC TRAVAILLAN
FC ST REMOIS / EMAF LES ANGLES
ENT CAVAILLON.CALAVON FC / AC AVIGNON

ETOILE D'AUBUNE / EXEMPT
O. EYRAGUAIS / EXEMPT
FC VENTOUX SUD / EXEMPT
FC ENTRAIGUES / EXEMPT
FC MONTEUX / EXEMPT

COUPE DE L'AMITIE : 1^{ER} TOUR 05/02/2023 (REPORT)

GORDIENNE ESPERANCE / CO CABANNE
FC BONNIEUX / O. BARBENTANE
FC CHEVAL BLANC / US TOURAINE
AVENIR S BEDARRIDAI / AC VEDENE LE PONTET
ST JEAN GRES FONTVIELLE / FC DENTELLE
PHENIX CAVAILLON.CALAVON FC / LES MINOTS DE VASIO
US EYGALIERES / AS LES VALAYANS
AS RASTEAU / ETOILE D'AUBUNE

COUPE GRIOLET : 1^{ER} TOUR LE 17/12/2022 (REPORT)

ST DIDIER PERNOISE / US TOURAINE
US CADEROUSSENIENNE / AS RASTEAU
JS APT / EXEMPT
FC CARPENTRAS / EXEMPT

COUPE U15F GRAND VAUCLUSE : 1^{ER} TOUR LE 17/12/2022 (REPORT)

US TOURAINE / PHENIX F CAVAILLON
AC VEDENE LE PONTET / FC TARASCON
FC MONTEUX / AS RASTEAU
RCB BOLLENE / LES MINOTS DE VASIO
JS APT / AC AVIGNON
VENTOUX SUD FC / US CADEROUSSENIENNE
FC CHEVAL BLANC / FC ST REMOIS
FC CARPENTRAS / ETOILE D'AUBUNE
ST JEAN DU GRES FONTVIELLE/EXEMPT

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.



Réunion du Mardi 13 Décembre 2022

Présents : M. GARCIA (Président) MM. DANY, POLI. Mme NICOLAS.

Excusés : MM. ABEILLE, BOCHET.

SECTEUR CHAMPIONNAT

Désignation des rencontres des 10 et 11 Décembre 2022

U19 D1 :

Tous les matchs sont à jouer le **Samedi 11 Février 2023**.

U19 D2 :

Le match N° 25070357 : **VENTOUX SUD / LE THOR GADAGNE CAUMONT** à jouer le 28/01/2023.

Les 3 autres matchs sont à jouer le **Samedi 11 Février 2023**.

U18 D1 :

Le match N° 25434258 : **GORDES ESP / VAL DURANCE FA** à jouer le 28/01/2023.

Les 2 autres matchs sont à jouer le **Samedi 11 Février 2023**.

U15 D1, U16D1 et U17D1 :

Toutes les rencontres sont fixées au **Dimanche 12 Février 2023**.

U16 D2 :

Toutes les rencontres sont fixées au **Dimanche 22 Janvier 2023**.

U15 et U17 Brassage D2/D3 :

Toutes les rencontres sont à jouer le **Dimanche 15 Janvier 2023**.

U14 Brassage :

Toutes les rencontres sont fixées au **Samedi 14 Janvier 2023**.

Autres rencontres en retard :

U19 D2 :

Le match N° 25070332 : **PIOLENC AS / ORANGE GRES US** sera programmé prochainement.

U18 D1 :

Le match N° 25092271 : **GORDES ESP / ST DIDIER PERNES ESP** est fixé au 11/02/2023

Reste à désigner le match N° 25092286 : **AUTRE PROVENCE / CAVAILLON ARC**

U16 D1 :

Le match N° 25016699 : **CALAVON FC / CARPENTRAS FC** se jouera le 08/01/2023

U14 Brassage :

Le match N° 25119648 : **MISTRAL ACADEMIE / VILLENEUVE FC** se jouera le Mercredi 11/01/2023 à 15H30

U15 Brassage D2/D3 :

Le match N° 25119776 : **R. C. B. BOLLENE 1 / U.S. VALREASSIENNE 1** se jouera le Mercredi 21/12/2022 à 10H30.

Le match N° 25120108 : **ISLE BC / AVIGNON US** se jouera le 08/01

SECTEUR COUPE

Coupe Grand Vaucluse

Catégorie U17

Match en retard du 1^{er} Tour :

Suite au forfait de CARPENTRAS pour le match N° 25434049 contre **GRAVESON ENT**. La rencontre de 2^{ème} tour le 08/01/2023 sera F.C. VIGNERES 1 / GRAVESON ENT 1

La ligue ayant reprogrammé un match de retard du championnat U17R pour l'AC AVIGNON le 08/01/2023, la rencontre de Coupe Grand Vaucluse à jouer ce même jour est en attente (US TOURAINE / AVIGNON AC) d'une nouvelle désignation.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 9 DÉCEMBRE 2022

Présents : MM. COMBE, , MM. THIABAUD, MM. LAURENT,, MM. ZANDOMENEGHI, MM. ZEDGUENIDZE.

Excusés : M. GOUSSET, Mme GARCIA (Présidente de la Commission).

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter : <https://grandvaucluse.fff.fr/>

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Lors de vos envois de mail, merci de préciser dans l'objet du mail :

FOOT ANIMATION - CATÉGORIE (U6-U7 ou U8-U9 ou U10-U11 ou U12-U13) – LA POULE (1-2-3-....) concernée – La journée concernée :

Ex : FOOT ANIMATION – U6-U7 – POULE N° x – JOURNÉE 1

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Pour les clubs U12 et U13 de Niveau 1 (FMI), la demande de modification de match doit être effectuée 8 jours minimum avant la rencontre selon les statuts et règlement sous peine de refus de modification.

Cette modification doit-être effectuée via l'accès footclub gestion des compétitions.

RAPPEL REGLEMENT :

L'envoi des feuilles de matches et/ou plateaux en **incombe au club recevant**. Les envois par mail sont possibles et préconisés via l'adresse **mail officielle du club recevant**.

Les feuilles de matches doivent **OBLIGATOIREMENT** être retournées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les feuilles de matches doivent être remplies selon la réglementation : Nom, Prénom, n° de licence, de toutes les personnes participantes à la rencontre (joueurs, joueuses, éducateurs, dirigeants, arbitres) n° de match ou journée de la poule, résultat (U10-U11 et U12-U13) et signées par les éducateurs et arbitres.

Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match doivent être licenciées (licence FFF valide).

CATÉGORIE U12-U13

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Tout nouvel engagement à compter de ce jour, se verra engagé en Niveau 4.

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Pour les clubs de Niveau 1 (FMI), la demande de modification de match doit être effectuée 8 jours minimum avant la rencontre selon les statuts et règlement sous peine de refus de modification.

Cette modification doit-être effectuée via l'accès footclub gestion des compétitions.

Rappel :

Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

ATTENTION :

mise à place de la FMI (feuille de match informatisée) UNIQUEMENT POUR LE NIVEAU 1

IMPORTANT : FORMALITÉS D'AVANT MATCH

Les équipes doivent se présenter 45 minutes avant le début de la rencontre qui est fixée à 14H afin de compléter la FMI et effectuer le contrôle des licences.

La FMI est sous la responsabilité du club recevant.

La récupération des rencontres sur la tablette du match doit s'effectuer le Mardi pour le match du Samedi.



Dès la fin de la rencontre, la FMI doit être validée par les 2 clubs et envoyée via le lien sur la tablette.

Lien de configuration et assistance FMI : <https://fmi.fff.fr/assistance/>

Le club recevant doit mettre tout en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre

Rappel : les clubs (recevant ou visiteur) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.

A compter du 26 Novembre 2022, c'est la commission compétente qui jugera l'infraction au règlement de la FMI.

LA JOURNÉE 4 du 10 Décembre est ANNULÉE
et

modification de date dans le calendrier concernant la journée 5 et le 2ème Tour du FESTIVAL FOOT et 1er Tour du Challenge départemental.

AMENDES:

N° de Match	CLUBS	MOTIFS
25389350	DENTELLES FC 1	Absence licence dirigeant
25389555	VILLENEUVE FC 4	Absence licence dirigeant
25390854	APT FC	Absence licence dirigeant
25390854	ST ANDIOL O	Absence licence dirigeant
Festival foot (Poule 23)	NOVES O 2	Forfait simple
Festival foot (Poule 27)	GORDES ESP	Forfait simple
Festival foot (Poule 13)	ST SATURNIN 1	Forfait simple
25390050	COURTHEZON/JONQUIERES	Feuille de match illisible
25389620	COURTHEZON/JONQUIERES	Feuille de match illisible
25389233	LAPALUD US 1	Feuille de match non reçue
25389444	APT JS 1	Feuille de match non reçue
25389498	LA TOUR D'AIGUES US 1	Feuille de match non reçue
25394083	TARASCON SC 1	Feuille de match non reçue
25389710	CAVAILLON ARC 3	Feuille de match non reçue
25389713	VILLELAURE 2	Feuille de match non reçue
25389960	VISAN JS	Feuille de match non reçue
25389961	BOLLENE FOOT	Feuille de match non reçue
25390853	APT JS 2	Feuille de match non reçue

FESTIVAL FOOT U13 - 1ER TOUR
REPORT

Le 7 JANVIER 2023

pour les clubs n'ayant pas joué le 3 et le 10 décembre 2022

Attention : Les joueurs ayant participé au festival foot le 3 et le 10 décembre 2022 ne peuvent pas participer à la journée de report du festival foot le 7 Janvier 2023.

Le Festival foot est prioritaire sur toutes autres rencontres de foot animation

Les Poules sont disponibles sur le site du District.
Le club en Lettre A est le club recevant
Coup d'envoi 14H00





CATÉGORIE U10-U11

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvacluse.fff.fr

Tout nouvel engagement à compter de ce jour, se verra engagé en Niveau 4.

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Rappel :
Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.

Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

RENCONTRES REPORTÉES - JOURNÉE DE RATTRAPAGE le 17 DÉCEMBRE 2022:

JOURNÉE 3 :

Les clubs cités ci-dessous sont les clubs recevant.

- Poule 1 : CAMARET AS - CALAVON FC - AVIGNON OUEST FC
- Poule 2 : LES MINOTS DU VASIO - ETOILE D'AUBUNE - ORANGE FC
- Poule 3 : CALAVON FC - MALAUCENE RG
- Poule 4 : LA TOUR D'AIGUES US
- Poule 5 : AVIGNON AC - AVIGNON US - VILLENEUVE FC - CARPENTRAS FC
- Poule 6 : CAUMONT FC - BARBENTANE O - ST REMY FC
- Poule 7 : VILLENEUVE FC - AVIGNON US
- Poule 8 : VELLERON SO - EYRAGUES O - PLAN D'ORGON US - CAUMONT FC
- Poule 9 : ORANGE FC - COURTHEZON/JONQUIERES
- Poule 10 : VILLENEUVE FC - AVIGNON CFC
- Poule 11 : ORANGE FC - SARRIANS CS - VENTOUX SUD - COURTHEZON/JONQUIERES
- Poule 12 : CARPENTRAS FC - AVIGNON OUEST FC
- Poule 13 : ST ETIENNE DU GRES JS - GORDES ESP - EYRAGUES O - CAUMONT FC - NOVES O
- Poule 14 : MOLLEGES FC - PLAN D'ORGON US - BONNIEUX FC

AMENDES / FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES JOURNÉE 2 - PHASE 2 :

- Poule 1 : PERTUIS USR 1
- Poule 5 : AVIGNON AC 4 - CARPENTRAS FC 3 - CAMARET AS 2
- Poule 9 : ORANGE FC 5
- Poule 10 : APT JS 2 - TARASCON FC 2
- Poule 11 : RC PROVENCE 3
- Poule 13 : CHATEAURENARD FA 3 - NOVES O 3

RAPPEL / FEUILLES DE MATCHS NON REÇUES JOURNÉE 3 - PHASE 2 :

- Poule 1 : VILLENEUVE FC 1
- Poule 2 : AVIGNON AC 3
- Poule 3 : BEDARRIDES AS 1 - AVIGNON AC 2
- Poule 4 : CHEVAL BLANC FC 1 - VAL DURANCE FA 1 - VILLENEUVE FC 2 - LES ANGLÉS EMAF 1
- Poule 6 : LES ANGLÉS EMAF 3
- Poule 7 : LES ANGLÉS EMAF 2 - AVIGNON AC 5 - PIOLENC AS 1
- Poule 9 : VISAN JS 1 - US AUTRE PROVENCE 3 - SAHUNE AS
- Poule 10 : CHATEAURENARD FA 2 - APT JS 2 - CAVAILLON ARC 4

Poule 12 : ST DIDIER PERNES 4 - AVIGNON CFC 1

AMENDES / FORFAIT JOURNÉE 3 - PHASE 2 :

Poule 8 : ST SATURNIN US 1

CATÉGORIE U8-U9

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvacluse.fff.fr

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Rappel :
Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

Se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.
Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

AMENDES / FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES - PLATEAU 4 CHEZ D :

AMENDES / Absence non excusée - PLATEAU 4 CHEZ D :

Afin de rendre les plateaux foot animation plus attractifs pour les clubs, seulement 2 Equipes MAX du même club seront inscrites dans la même Poule.

ARRIVÉE DES ÉQUIPES – 10H00 DÉBUT DES PLATEAUX - 10H30

Date	Journée	Lieux
PHASE 1		
08/10	PLATEAU 1	CHEZ A
22/10	PLATEAU 2	CHEZ B
19/11	PLATEAU 3	CHEZ C
03/12	PLATEAU 4	CHEZ D
07/01	PLATEAU 5	CHEZ E
21/01	PLATEAU 6	CHEZ F
PHASE 2		
04/02	PLATEAU 7	CHEZ A
11/03	PLATEAU 8	CHEZ B
25/03	PLATEAU 9	CHEZ C
08/04	PLATEAU 10	CHEZ D
06/05	PLATEAU 11	CHEZ E
20/05	PLATEAU 12	CHEZ F

CATÉGORIE U6-U7

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvacluse.fff.fr

Pour les changements d'horaires, de lieux, d'annulation merci d'envoyer un mail aux clubs concernés par votre poule et de mettre le District Grand Vaucluse en copie.

Rappel :
Nous vous rappelons que l'envoi des feuilles de matches en **incombe au club recevant**. Les feuilles de matches doivent être envoyées au District dans les **6 jours à compter du lendemain de la rencontre**. Les envois par mail sont préconisés, via l'adresse mail officielle du club recevant.

AMENDE :

Se référer à l'Annexe financière du District Grand Vaucluse.

FORFAIT = 30€ sur les forfaits non justifiés et/ou ne respectant pas le délai de prévenance au club adverse de 24H avant la rencontre.
Feuilles de match incomplète = 30€ par absences de N° de licence, Nom, Prénom, (joueur, joueuse, éducateur, arbitre), signature.

AMENDES / FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES - PLATEAU 3 CHEZ C:

Poule 2 : GADAGNE

Poule 5 : GORDES

Poule 16 : SDE MAILLANE

Afin de rendre les plateaux foot animation plus attractifs pour les clubs, seulement 2 Equipes MAX du même club seront inscrites dans la même Poule.

ARRIVÉE DES ÉQUIPES – 10H00 DÉBUT DES PLATEAUX - 10H30

Pour la pratique du foot chez les U6-U7 se référer au Guide éducateurs qui vous a été remis lors de la journée de RENTRÉE DU FOOT



U6-U7 ou sur le site du District Grand Vaucluse :

<https://grandvaucluse.fff.fr/documents/?cid=75&sid=9&scid=331&sscid=-1&pid=0>

Date	Journée	Lieux
PHASE 1		
15/10	PLATEAU 1	CHEZ A
12/11	PLATEAU 2	CHEZ B
26/11	PLATEAU 3	CHEZ C
10/12	PLATEAU 4	CHEZ D
14/01	PLATEAU 5	CHEZ E
PHASE 2		
28/01	PLATEAU 6	CHEZ A
04/03	PLATEAU 7	CHEZ B
18/03	PLATEAU 8	CHEZ C
01/04	PLATEAU 9	CHEZ D
15/04	PLATEAU 10	CHEZ E
13/05	PLATEAU 11	CHEZ F

Période	Date	U6 U7	U8 U9	U10 U11	U12 U13	EFF
SEPTEMBRE	10/9				Réunion éducateurs U12 U13 DISTRICT GRAND VAUCLUSE	
	17/9			RENTREE DU FOOT		
	24/9		RENTREE DU FOOT		Brassages	
OCTOBRE	1/10	RENTREE DU FOOT		Brassages	Brassages	
	8/10		Plateau 1 chez A	Brassages	Brassages	RENTREE DU FOOT
	15/10	Plateau 1 chez A		Brassages	Brassages	
	22/10		Plateau 2 chez B	Rattrapages	Rattrapages	
	29/10					
NOVEMBRE	5/11					
	12/11	Plateau 2 chez B		Phase 1 1	Phase 1 1	Plateau 1
	19/11		Plateau 3 chez C	1ER TOUR Challenge Départemental	2	
	26/11	Plateau 3 chez C		2	3	
DECEMBRE	3/12		Plateau 4 chez D	3	1ER TOUR Festival Foot	
	10/12	Plateau 4 chez D		4	4 = ANNULEE	Plateau 2
	17/12	PLATEAU FUTSAL DE NOEL		Rattrapages	Rattrapages	
	24/12	🎄 🎄 🎄 🎄 🎄 🎄 🎄				
JANVIER	7/1		Plateau 5 chez E	5	1ER TOUR Festival Foot - RATTRAPAGE	
	14/1	Plateau 5 chez E		6	6	Plateau 3
	21/1		Plateau 6 chez F	7	5	
	28/1	Phase 2 Plateau 6 chez A		2 EME TOUR Challenge Départemental	7	
	4/2		Phase 2 Plateau 7 chez A	Rattrapages	2 EME TOUR Festival Foot ou Challenge Départemental	
FEVRIER	11/2				Rattrapages	
	18/2					
	25/2					
	4/3	Plateau 7 chez B		Phase 2 1	Phase 2 1	Plateau 5
MARS	11/3		Plateau 8 chez B	2	2	
	18/3	Plateau 8 chez C		3	Finale Challenge U13	
	25/3		Plateau 9 chez C	4	3	
	1/4	Plateau 9 chez D		5	Finale Dép. Festival Foot ou Ratt	
AVRIL	8/4		Plateau 10 chez D	Rattrapages	4	
	15/4	Plateau 10 chez E				Plateau 6
	22/4					
	29/4					
MAI	6/5		Plateau 11 chez E	Finale Challenge Départemental ou Rattrapages		
	13/5	Plateau 11 chez F		6	5 et FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	14/5				FINALE REGIONALE FESTIVAL FOOT	
	20/5		Plateau 12 chez F	7	6	Plateau 7
	27/5			Rattrapages	7	
JUIN	3/6				Rattrapages	
JND DATE A DEFINIR						

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 15 Décembre 2022

Présents : M. Jean-Paul LASSAGNE (Président), MM. Jean LECELLIER, José LOPEZ, Bernard CAZEAUX, Alain BERTHELOT

Excusé (s) : MM. Michel CORBIERE, Jean-Luc BOUVERAT, Benjamin STORCK

CDTIS à CRTIS

Demandes de classement du stade la Roulade 2 et du gymnase de la Roulade de **Graveson**

Mairie à CDTIS

St Rémy souhaite un nouveau classement de l'éclairage du stade de la Petite Crau 2 suite à la pose de LED

Président
Jean Paul LASSAGNE

Secrétaire de séance
Alain berthelot